

Burkina Faso Unité-Progress-Justice



Ministère de l'économie, des finances et de la prospective

Institut national de la statistique et de la démographie



**Note synthétique de l'Enquête Nationale de Base sur l'Emploi et le Secteur Informel
(ENB-ESI)**

Appui technique



Institut national de la statistique et de la démographie (INSd)
Avenue Pascal ZAGRE, Ouaga 2000
01 B.P: 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél: (00226) 25 49 85 02 - Fax: (00226) 25 37 62 26
Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf

Janvier 2024

Avant-propos

Le système d'enquêtes permanentes sur l'emploi et le secteur informel (SEPESI) est une initiative du Gouvernement du Burkina Faso de se doter d'un dispositif permanent de collecte et d'analyse de données pour répondre principalement aux besoins de disposer des données actualisées sur: (i) le niveau de l'activité économique dans le secteur informel afin de permettre l'évaluation de sa contribution à l'économie nationale; (ii) les caractéristiques des unités de production informelle ; (iii) les caractéristiques du marché du travail. Le SEPESI vise à contribuer au suivi et à l'évaluation des politiques, projets et programmes sur l'emploi et le secteur informel au Burkina Faso.

Ainsi avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale à travers le projet PHASAO, l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) a débuté l'opérationnalisation du SEPESI par la réalisation de l'Enquête nationale de base sur l'emploi et le secteur informel (ENB-ESI) qui constitue la première composante du dispositif. La réalisation de l'ENBESI a aussi bénéficié de l'appui technique de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) et du Bureau international du travail (BIT), de l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP), de la Direction Générale de l'économie et de la planification (DGEP), des structures du Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi (MSJE) comme l'Observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF), l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE), la Direction Générale des études et des statistiques sectorielles et la Direction Générale en charge de l'économie informelle (DEI).

L'ENB-ESI a une couverture nationale et les résultats produits sont représentatifs aux niveaux national, régional et milieu de résidence (urbain, rural). Une démarche méthodologique rigoureuse et appropriée au niveau statistique a été définie pour la réalisation de l'ENB-ESI ; ce qui a non seulement permis d'atteindre un bon niveau de couverture (90%) de l'échantillon sélectionné pour la collecte des données, mais également de constituer une base de données de qualité constituée de 12 904 ménages permettant d'analyser avec une grande fiabilité les principaux indicateurs attendus.

L'opération de collecte des données qui s'est déroulée de janvier à avril 2023 a mobilisé 162 agents enquêteurs et 54 contrôleurs. Une équipe technique de vingt-cinq (25) cadres de l'INSD a été mise en place pour assurer aussi bien la formation, la supervision, le traitement, l'analyse des données et l'élaboration du présent rapport préliminaire.

Ces premiers résultats préliminaires constituent le départ d'une série de publications incluant un rapport général et des rapports thématiques sur l'enquête de base mais aussi des bulletins périodiques sur les résultats des enquêtes semestrielles à venir.

Je profite de l'occasion de ce rapport préliminaire pour remercier les experts et les responsables des différentes structures qui ont contribué à la conception et à la réalisation de l'enquête nationale de base sur l'emploi et le secteur informelle. J'adresse mes félicitations et ma reconnaissance à l'équipe technique de l'enquête ainsi qu'à l'ensemble du personnel mobilisé pour sa réalisation. Mes remerciements vont enfin aux ménages qui ont réservé un accueil chaleureux aux équipes de terrain et ont fourni des réponses aux questionnaires adressés.

Le Directeur Général de l'INSD

Boureima Ouédraogo

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	2
<i>Table des matières</i>	3
<i>Liste des tableaux</i>	5
<i>Liste des schémas, figures et graphiques</i>	5
<i>Sigles et abréviations</i>	6
<i>Introduction générale</i>	7
<i>Section 1 : Cadre contextuel et méthodologique</i>	8
1.1. Contexte du Burkina Faso	8
1.2. Environnement socio-démographique et économique.....	8
1.3. Environnement institutionnel de l'emploi	9
1.4. Méthodologie	10
<i>Section 2 : Résultats préliminaires de l'ENB-ESI</i>	10
<i>2.1. Analyse du marché de travail</i>	11
2.1.1. Analyse de la main d'œuvre	11
2.1.1.1 Emploi.....	12
2.1.1.2 Branches d'activités des emplois.....	14
2.1.1.3 Rémunération horaire et salaire mensuel moyen des personnes en emploi	16
2.1.1.4 Chômage	17
2.1.1.5 Chômage et caractéristiques démographiques	18
2.1.1.6 Chômage et niveau d'instruction	19
2.1.2. Population hors main d'œuvre.....	19
<i>2.2. Analyse du secteur informel</i>	20
2.2.2 Description des unités de production informelles	20
2.2.2.1 Caractéristiques économiques des unités de production informelle	20
2.2.2.2 Caractéristiques géographiques des unités de production informelle.....	21
2.2.3 Caractéristiques de la Main d'œuvre dans les unités de production informelles	22
2.2.3.1 Caractéristiques de la Main d'œuvre par secteur d'activité des unités de production informelle.....	22
2.2.3.2 Caractéristiques socio-démographiques des employés dans les unités de production informelle	24
2.2.3.3 Caractéristiques géographiques de la main d'œuvre des UPI.....	24
2.2.4 Sources de financement des unités de production informelle	25

<i>Conclusion</i>	27
<i>Annexe</i>	28
Encadré 1 : Base de sondage	28
Encadré 2 : Echantillonnage des ménages	28
Encadré 3 : Outils de collecte des données, personnel, formation et déploiement des équipes, collecte des données et couverture de l'échantillon	29
Encadré 4 : Traitement, pondération et analyse des données	30
Encadré 5 : Identification et mesure du travail, de l'emploi, et du secteur informel	31
Encadré 6 : Identification et mesure du secteur informel.....	32
Encadré 7 : Concepts au niveau de l'emploi	34
Encadré 8 : Concepts au niveau du secteur informel.....	36

Liste des tableaux

Tableau 1: taux de participation de la population en age de travailler selon le milieu de residence, le sexe et le groupe d'age	12
Tableau 2: principaux indicateurs de la main d'œuvre selon le milieu de residence et la region	14
Tableau 3: taux de chômage par sexe et par groupe d'age au niveau national et milieu de residence	18
Tableau 4: repartition des unites de production informelle	21
Tableau 5: repartition de la main d'œuvre des upi par secteur d'activite et branche d'activite	23
Tableau 6: structure de la source de financement au burkina faso	26
Tableau 7: echantillon de zd tirees et couverture de la collecte par region et milieu de residence	29

Liste des schémas, figures et graphiques

Schema 1: cinq (05) formes de travail	32
Schema 2: indicateurs de la sous-utilisation de la main d'œuvre selon la resolution i de la 19 eme cist, 2013 ...	32
Schema 3 : identification et mesure d'une upi	34
Figure 1: repartition des 16 ans ou plus sur le domaine de l'emploi	11
Figure 2: densite (proportion) de la main d'œuvre par region de residence	12
Figure 3: taux d'emplois par region	13
Figure 4: repartition des emplois selon la branche d'activite (%)	15
Figure 5: taux de pluriactivite selon le milieu de residence	15
Figure 6: remuneration horaire moyenne des salaries selon le milieu de residence et le sexe	16
Figure 7: taux de salaire inferieur au smig selon le sexe et le milieu de residence	16
Figure 8: taux de chômage selon le milieu de residence	17
Figure 9: taux de chômage selon la region de residence	17
Figure 10: taux de chômage selon le niveau d'instruction	19
Figure 11: repartition des upi par regions	21
Figure 12: repartition des upi par menage au niveau regional	22
Figure 13: repartition de la main-d'œuvre des upi selon le milieu de residence	24
Figure 14: repartition de la main d'œuvre des upi par region	25

Sigles et abréviations

ANPE	: Agence nationale pour la promotion de l'emploi
BIT	: Bureau international du travail
CAFP	: Cellule d'appui à la formation professionnelle
CEBNF	: Centre d'éducation de base Non formelle
CONASUR	: Conseil national de secours d'urgences et de réhabilitation
CPAF	: Centre permanent d'alphabétisation et de formation
DEI	: Direction générale en charge de l'économie informelle
DGEP	: Direction générale de l'économie et de la planification
DGESS-MSJE	: Direction générale des études et des statistiques sectorielles du MSJE
EBE	: Excédent brut d'exploitation
EHCVM	: Enquête harmonisée sur les conditions de vie de ménage
ENAM	: Ecole nationale d'administration et de la magistrature
ENB-ESI	: Enquête nationale de base sur l'emploi et le secteur informel
FAFPA	: Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage
FAIJ	: Fonds d'appui aux initiatives des jeunes
FAPE	: Fonds d'appui à la promotion de l'emploi
FASI	: Fonds d'appui au secteur informel
FONAPE	: Fonds national pour la promotion de l'emploi
INSD	: Institut national de la statistique et de la démographie
ISSP	: Institut supérieur des sciences de la population
MJE	: Ministère de la jeunesse et de l'emploi
MSHP	: Ministère de la santé et de l'hygiène publique
MSJE	: Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi
MSJE	: Ministère des sports, de la jeunesse et de l'emploi
MTSS	: Ministère du travail et de la sécurité sociale
NIF	: Numéro d'identification fiscale
ONEF	: Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle
ONEF	: Observatoire national de l'emploi et de la formation
PA-SD	: Plan d'action pour la stabilisation et le développement
PHASAO	: Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest
PIB	: Produit intérieur brut
PNE	: Politique nationale de l'emploi
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le développement
PRGE	: Programme de renforcement de la gouvernance économique
RGPH	: Recensement général de la population et de l'habitation
SCN	: Système de comptabilité nationale
SEPESI	: Système d'enquêtes permanentes de collecte de données sur l'emploi et le secteur informel
SP/CNC-PF	: Secrétariat permanent de la commission nationale de certification des programmes de formation
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UPE	: Unités primaires d'échantillon
UPI	: Unité de production informelle
VA	: Valeur ajoutée
ZD	: Zone de dénombrement

Introduction générale

La population du Burkina Faso est caractérisée par sa jeunesse et sa forte croissance. En effet, le dernier recensement général de la population et de l'habitation réalisé en 2019 situe cette croissance à 2,93% par an et indique que 78% de la population a moins de 35 ans (INSD, 2020). Offrir à cette frange jeune un emploi décent lui permettant de s'épanouir est une condition nécessaire pour capter le dividende démographique. A cet effet, plusieurs cadres programmatiques au niveau national sont mis à contribution au cours de la dernière décennie. La plus récente est le plan d'action pour la stabilisation et le développement (PA-SD) dont l'un des objectifs stratégiques est de « *promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes* ».

Malgré cette volonté politique affichée, les instruments de mesure de la dynamique de cet emploi décent font défaut au Burkina Faso. En effet, au cours des deux dernières décennies, les enquêtes d'envergure nationale qui ont tenté de saisir le phénomène de l'emploi sont limitées, au regard de leurs méthodologies, des indicateurs mis en exergue, des périodes de collecte et de référence. Sur le plan méthodologique, l'une des difficultés majeures porte sur l'analyse des indicateurs du marché du travail. En effet, les enquêtes passées ne prennent pas en compte suffisamment les évolutions conceptuelles des statistiques du marché du travail adoptées par la 19^{ème} Conférence internationale des statisticiens du travail. Elles n'offraient pas par exemple la possibilité d'assurer un suivi adéquat de l'emploi et d'étudier convenablement les effets d'âge, de période et de génération sur l'emploi au Burkina Faso. Une autre difficulté de ces enquêtes est qu'elles ne permettent pas d'analyser les mouvements qui peuvent s'opérer au sein des groupes socio-économiques à des périodes bien précises.

Afin de pallier ces insuffisances, l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), appuyé par la Banque mondiale à travers le projet PHASAO, met en place un système d'enquêtes permanentes sur l'emploi et le secteur informel (SEPESI) au Burkina Faso avec des approches méthodologiques et analytiques robustes répondant aux normes internationales comme celles définies par le BIT.

En ce qui concerne l'opérationnalisation du dispositif SEPESI au Burkina Faso, une enquête nationale de base sur l'emploi et le secteur informel (ENB-ESI) a été réalisée entre janvier et avril 2023. Ce qui permet de disposer d'un référentiel pour un suivi périodique des indicateurs du marché du travail et de certains indicateurs de l'économie informelle.

Ainsi ce rapport présente les principaux résultats préliminaires de l'enquête nationale de base sur l'emploi et le secteur informel du Burkina Faso. Il comporte deux (02) sections qui portent respectivement sur : (i) le cadre contextuel et la méthodologie et (ii) l'analyse des résultats du marché de travail et du secteur informel.

Section 1 : Cadre contextuel et méthodologique

1.1. Contexte du Burkina Faso

Le territoire burkinabè est structuré en 45 provinces réparties dans 13 régions. Les provinces sont subdivisées en 352 communes et environ 9317 localités (villages et secteurs). On dénombre une soixantaine de langues nationales dont les plus courantes sont le Moore (52,9%) suivi du Fulfulde (7,8%), du Gourmantché (6,8%) et du Dioula (5,7%) selon le RGPH 5 réalisé en 2019. Le français est la principale langue de travail du pays. Plusieurs évènements ont marqué le Burkina Faso durant ces dix dernières années. En effet, le pays fait face à une instabilité politique depuis l'insurrection populaire de 2014. En 2022, il a connu deux coups d'Etat successifs. À côté de cette instabilité politique, le pays est confronté à une situation d'insécurité sans précédent due aux actes terroristes qui ont entraîné d'importants déplacements de populations (2 062 534 personnes à la date du 31 mars 2023 selon le Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation (CONASUR)). Une situation générale qui impacte l'économie et particulièrement le marché du travail.

1.2. Environnement socio-démographique et économique

Le Burkina Faso présente un profil socio-démographique et économique favorable au besoin du marché du travail. Selon les données du RGPH-2019, sur les 20 505 155 habitants, 55,8% ont moins de 20 ans, ce qui peut constituer un avantage en termes de dynamique et de permanence de la main d'œuvre dans le pays.

Au niveau du système éducatif de meilleurs progrès sont constatés avec un taux d'alphabétisation national des 15 ans ou plus qui est au-dessus du seuil de l'UNESCO (40% pour permettre à un pays d'amorcer son développement) avec une valeur de 42% selon l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM) réalisée en 2021. Même si le Burkina Faso présente une bonne performance dans l'éducation formelle avec 9 enfants sur 10 qui sont scolarisés, le faible taux d'alphabétisation des 15 ans ou plus (42%) favorise la prédominance des petits emplois et des unités de production informelle.

Au niveau sanitaire, de nombreux facteurs affectent l'offre du système de santé. En effet, l'avènement du terrorisme a beaucoup affecté le personnel de santé, les stocks des médicaments et aussi les patients. À la date du 06 août 2022, selon le rapport du Ministère de la santé et de l'hygiène publique, 564 (39%) des formations sanitaires étaient fermées ou fonctionnaient partiellement dans huit régions affectées par l'insécurité, privant plus de 2 131 842 personnes d'accès aux soins de santé. À cela s'ajoutent les 315 formations sanitaires qui ont accueilli les personnes déplacées internes (PDI) dans leurs aires de santé respectives. Ces éléments qui entravent la performance du système sanitaire du pays affectent la productivité de la main d'œuvre.

Au niveau économique, et malgré les changements continus de la structure de l'économie nationale, les revenus demeurent en moyenne faibles. En effet, selon les résultats de l'EHCVM (2021), 43,2% des burkinabè vivent en dessous du seuil annuel de pauvreté qui est de 247 806 FCFA avec des inégalités importantes.

1.3. Environnement institutionnel de l'emploi

Au cours de la dernière décennie, l'environnement institutionnel de l'emploi a connu des changements importants au Burkina Faso. Le premier fait majeur est la création le 15 mars 2006 d'un Ministère de la Jeunesse et de l'emploi (MJE), distinctement du Ministère en charge du travail et de la sécurité sociale (MTSS). Actuellement, le service public de l'emploi est organisé autour du Ministère des Sports, de la jeunesse et de l'emploi (MSJE) qui assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de jeunesse et d'emploi. Outre le Cabinet du Ministre et le Secrétariat général, le MSJE est organisé en quatre directions générales chargées respectivement des stratégies éducatives des jeunes, du développement des initiatives et de l'insertion des jeunes, des stratégies et programmes d'emploi, ainsi que de la formation professionnelle. Il dispose également de structures déconcentrées (Directions Régionales de la jeunesse et de l'emploi) réparties dans l'ensemble des 13 régions administratives du pays.

Le service public de l'emploi est également renforcé par d'autres institutions. Dans ce cadre, l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) a été restructurée en 2004 et érigée en Etablissement public de l'Etat à caractère administratif. Désormais sa principale mission consiste à exécuter la politique du Gouvernement en matière d'emploi et de formation professionnelle. Pour ce faire, l'ANPE dispose de 13 directions régionales composées chacune d'un Bureau régional de l'emploi et d'un Centre régional de formation professionnelle, ainsi que de 5 Centres provinciaux de formation professionnelle.

A cela, s'ajoute l'Observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle (ONEF), créé en 2002 dans le cadre du Programme de renforcement de la gouvernance économique (PRGE) avec l'appui du PNUD. Il a pour principale mission de constituer un système d'information efficace sur l'emploi, la formation professionnelle et le marché du travail. En plus de ces structures opérationnelles, plusieurs fonds ont été mis en place pour la promotion de l'emploi dont le plus récent est le fonds « Faso Kuna Wili » qui vise la création d'emplois au profit des jeunes et des femmes, créé le 18 octobre 2023.

1.4. Méthodologie

La réalisation de l'ENB-ESI s'est opérée en cinq (05) phases principales avec une cinquième phase consacrée aux productions des rapports.

- la première phase a consisté à la définition des concepts à la conception de la méthodologie et des outils de collecte des données (encadrés 1,2, 3, 5, 6, 7, schéma 1, 2 et 3 en annexe).
- la seconde phase a consisté à la formation des premiers acteurs terrain, aux tests des outils de collecte des données et à la réalisation des opérations pilotes de collecte de données (encadré 3 en annexe).
- la troisième phase a consisté à la formation des agents enquêteurs, à la réalisation des activités de communication et de sensibilisation, et au déploiement des équipes terrain (encadré 3 en annexe).
- la quatrième phase a consisté à la collecte, à l'apurement et traitement, et à l'analyse des données (encadré 4 en annexe).
- la cinquième phase consiste à l'élaboration de la note synthétique, des rapports thématiques et du rapport global.

En outre, le taux de couverture brut de l'échantillon national tiré est de 90%. Les couvertures des strates présentent des variations spécifiques. Par ailleurs, pour la strate région du Sahel, seul le milieu urbain a été couvert. En effet, de nombreuses contraintes liées aux activités terroristes dans le milieu rural du Sahel ont entravé le processus de collecte dans les localités (Annexes : tableau 7).

Section 2 : Résultats préliminaires de l'ENB-ESI

Cette partie comporte deux parties. La première présente les indicateurs sur le marché du travail. Il est consacré principalement à l'analyse des indicateurs de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle. En outre, elle a un avantage de faciliter la compréhension et la transition entre les domaines de l'emploi et les unités de production. La deuxième présente les résultats préliminaires de l'analyse portant sur les unités de production informelle. L'accent est mis sur la présentation des caractéristiques des unités de production informelle. En effet, dans le rapport définitif de l'ENB-ESI, en plus des analyses complémentaires détaillées, le rapport prendra en compte l'analyse de certains agrégats utiles à l'analyse macroéconomique et à l'élaboration des comptes nationaux du Burkina Faso.

2.1. Analyse du marché de travail

Cette partie du document présente les résultats préliminaires de l'analyse de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle. Il caractérise les individus en âge de travailler qui sont en emploi ou au chômage ou hors de la main d'œuvre.

2.1.1. Analyse de la main d'œuvre

La main d'œuvre (anciennement appelée population active) est constituée des personnes de 16 ans ou plus qui sont en emploi ou au chômage. Elle est estimée à **5 532 715** personnes. Au niveau national, sur 100 personnes âgées de 16 ans ou plus, environ 49 sont soit en emploi, soit au chômage (figure 1). Cet indicateur varie selon la région et le milieu de résidence ainsi que selon certaines caractéristiques socio-démographiques de la population. En effet, la part de la main d'œuvre au sein de la population de 16 ans et plus reste importante en milieu urbain. Alors qu'elle est de 61,7% à Ouagadougou, elle n'est que de 45,5% pour l'ensemble du milieu rural (tableau 1). Aussi, il ressort que les régions du Centre et des Hauts Bassins qui abritent les deux plus grandes agglomérations, concentrent le plus de main d'œuvre. Ces niveaux élevés sont suivis par ceux du Centre-Est, du Centre-Nord, du Centre-Sud et du Plateau-Central (figure 2).

Figure 1: Répartition des 16 ans ou plus sur le domaine de l'emploi

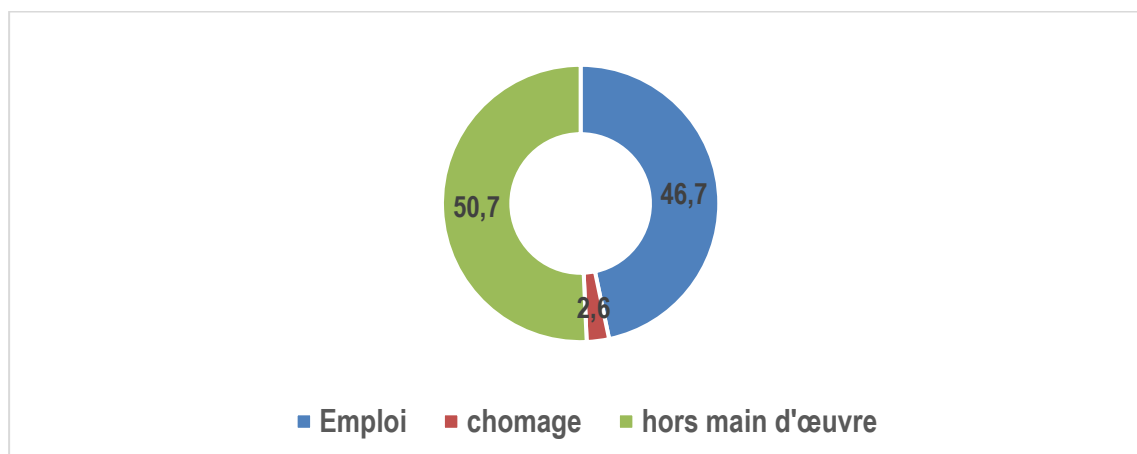
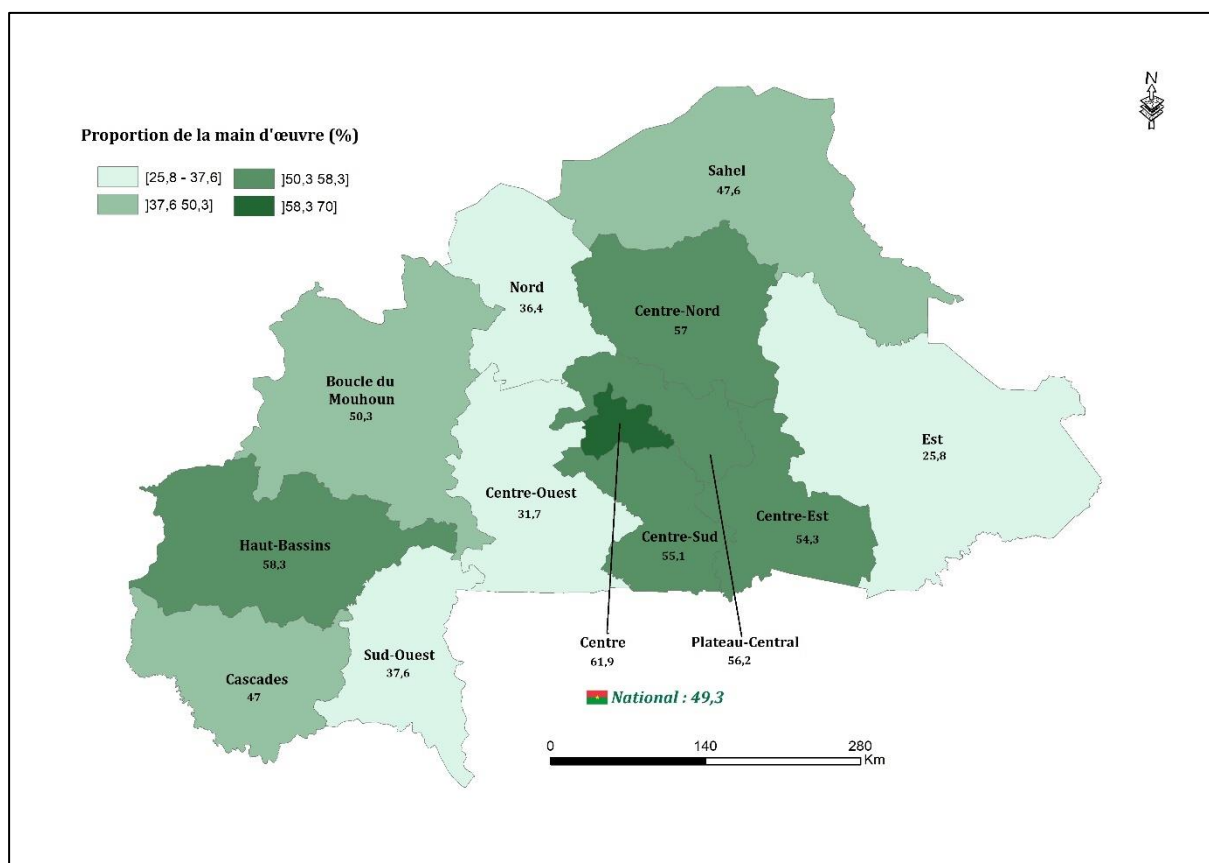


Figure 2: densité (proportion) de la main d'œuvre par région de résidence



Selon le sexe, la part de la main d'œuvre chez les hommes (57%) est plus élevée que celle des femmes (43,2%). Cette main d'œuvre est également concentrée chez les personnes âgées de 36-64 ans (tableau 1).

Tableau 1: Taux de participation de la population en âge de travailler selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

	Ouagadougou	Autres urbains	Rural	Ensemble
National	61,7	54,1	45,5	49,3
Sexe				
Masculin	70,6	65,1	51,6	57
Féminin	53,6	44,5	40,8	43,2
Groupe d'âge				
16-24 ans	35,9	26,6	31,2	31,1
16-35 ans	53,8	47,3	45,3	47
36-64 ans	78,9	71,5	51,2	58
65 ans et plus	33,9	24	21	22,8

2.1.1.1 Emploi

Au Burkina Faso, 5 239 416 personnes âgées de 16 ans ou plus sont en emploi. Ce qui correspond à un taux d'emploi national estimé à 46,7% (figure 3). Le milieu et la région de résidence présentent des taux

d'emploi très variés. En effet, pour le milieu urbain, le taux d'emploi (53,5%) est à 10 points plus élevés que celui du milieu rural. Cela traduit l'avantage qu'ont les personnes vivant en milieu urbain par rapport à celles du milieu rural en termes de chance d'accès à un emploi. Cette assertion n'est pas encore vérifiée si on tient compte des effets de saisonnalité en milieu rural.

Au niveau régional, des disparités existent. En effet, les régions des deux grandes métropoles du pays, le Centre et les Hauts-Bassins présentent les taux d'emploi les plus élevés avec respectivement 57% et 55,2% (figure 3). Aussi, à l'exception de la région du Centre Ouest, les autres (Plateau Central, Centre-Sud, Centre-Est, Centre-Nord) qui sont contiguës à celle du Centre, présentent des taux d'emploi qui sont supérieurs à 52%. Les autres régions comme la Boucle du Mouhoun, les Cascades, le Sahel urbain, le Nord, le Sud-Ouest, le Centre-Ouest et l'Est présentent des taux d'emploi inférieurs à 50%.

Par ailleurs, il faut noter que parmi les **5 239 416** individus en emploi, 12% sont en sous-emploi lié au temps de travail, c'est-à-dire que 613 741 personnes de 16 ans ou plus travaillent moins de 40 heures par semaine (tableau 2).

Figure 3: Taux d'emplois par région

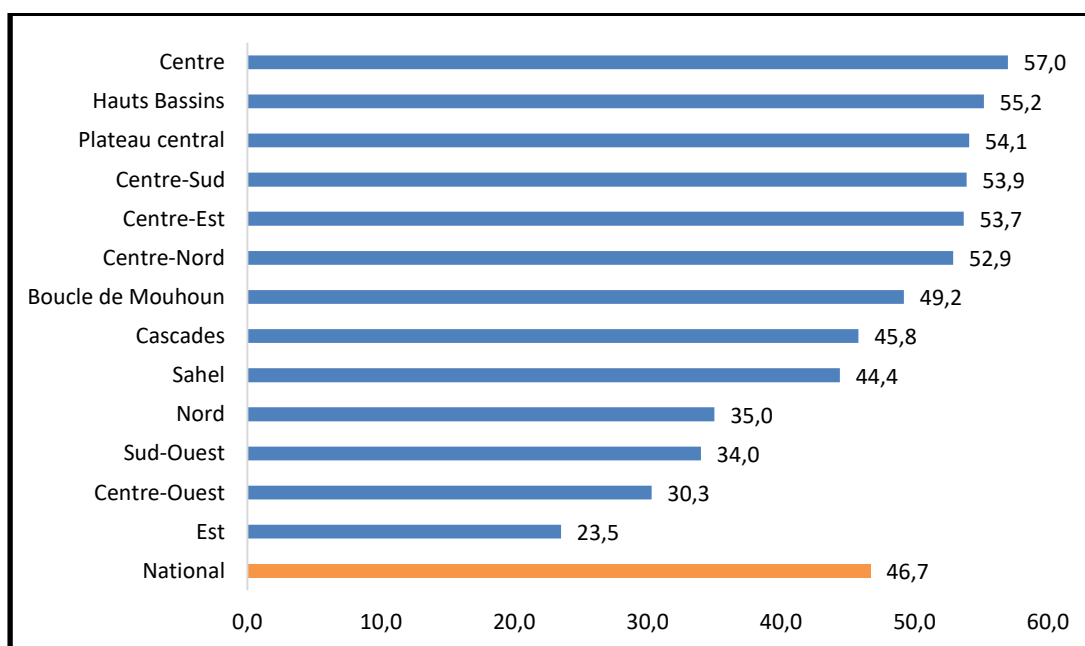


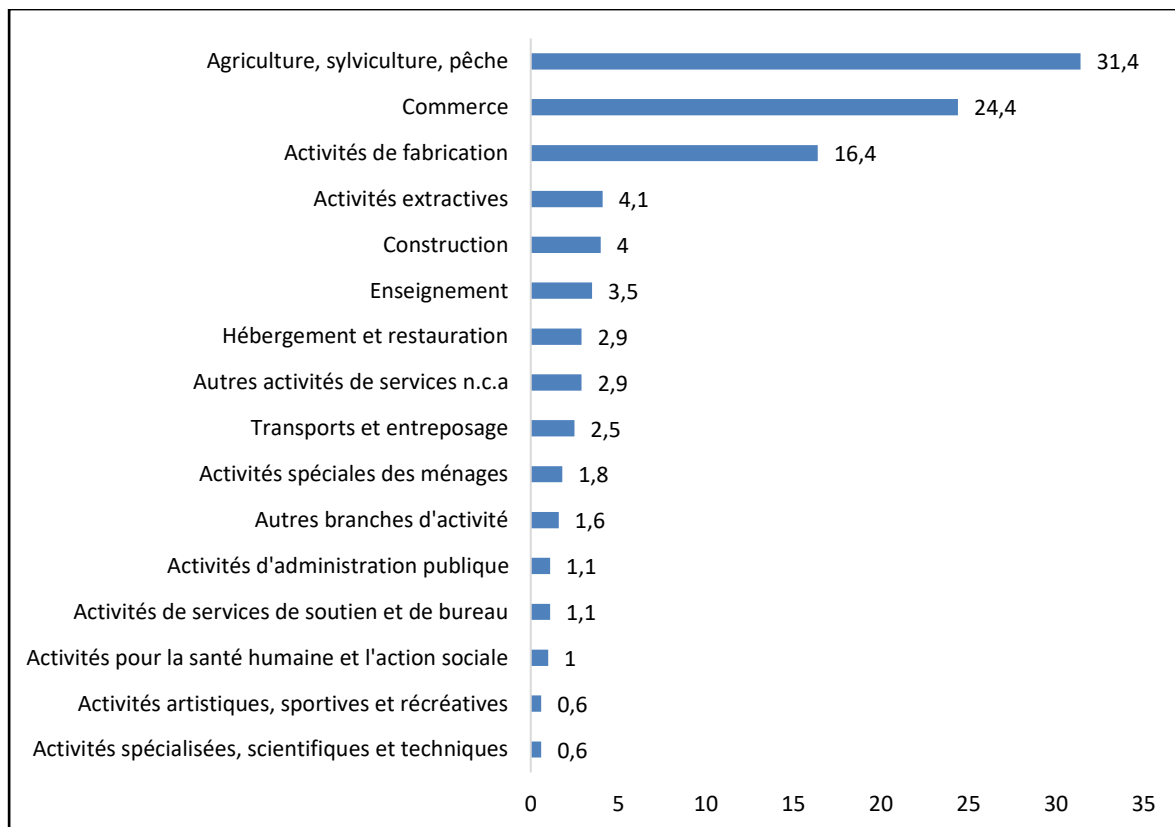
Tableau 2: Principaux indicateurs de la main d'œuvre selon le milieu de résidence et la région

	Proportion de la main d'œuvre (%)	Taux d'emploi	Taux de chômage (SU1)	Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (SU2)	Taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle (SU3)	Mesure composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre (SU4)
National	49,3	46,7	5,3	8,2	24,3	26,6
Milieu de résidence						
Urbain	57,8	53,5	7,4	12	19,1	23,1
Rural	45,5	43,6	4,1	6,1	26,9	28,4
Région						
Boucle de Mouhoun	50,3	49,2	2,2	3,1	15	15,7
Cascades	47	45,8	2,4	2,8	22,1	22,4
Centre	61,9	57	7,9	13,3	17,6	22,4
Centre-Est	54,3	53,7	1,1	1,9	17,7	18,4
Centre-Nord	57	52,9	7,3	10,4	20,9	23,6
Centre-Ouest	31,7	30,3	4,6	6,5	31,2	32,5
Centre-Sud	55,1	53,9	2,2	3,3	14,3	15,3
Est	25,8	23,5	8,8	15,3	64,1	66,7
Hauts Bassins	58,3	55,2	5,4	8,2	17,2	19,7
Nord	36,4	35	3,8	4,8	32,8	33,5
Plateau central	56,2	54,1	3,7	7,3	13,8	17
Sahel	47,6	44,4	6,5	8,1	17,1	18,5
Sud-Ouest	37,6	34	9,7	11,5	35,1	36,4

2.1.1.2 Branches d'activités des emplois

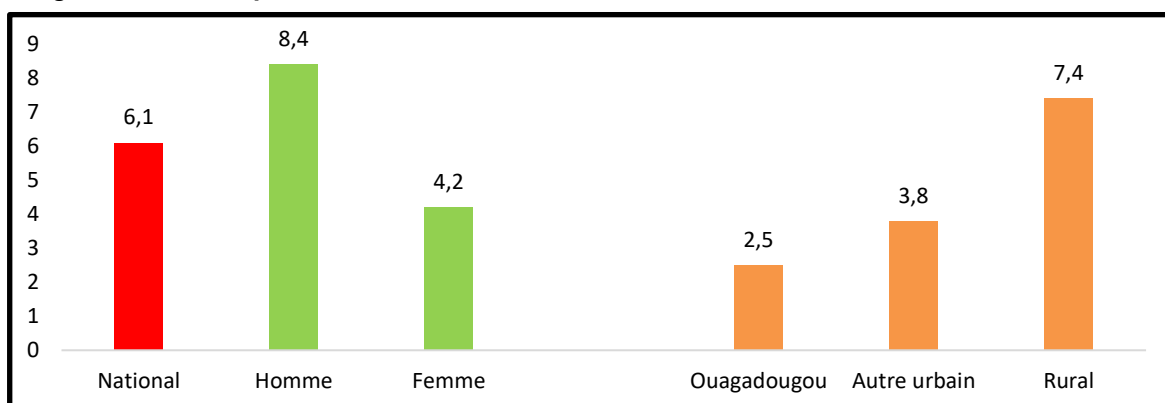
L'examen de la structure de l'emploi selon les branches d'activité économique fait apparaître un poids relativement important de l'agriculture non vivrière, de la sylviculture et de la pêche. En effet, cette branche représente 31,4% de l'emploi total des 16 ans ou plus, suivie par le commerce avec une proportion de l'ordre de 24,4% (figure 4). La part des activités de fabrication représente 16,4% de l'emploi total. Les branches agriculture non vivrière, sylviculture et pêche, le commerce et les activités d'industrie ou de transformation occupent à elles quatre, environ **3 780 445, soit 72%** des emplois pourvus. Le secteur primaire constitué principalement de la branche agriculture non vivrière, sylviculture et pêche est visiblement rural avec plus de trois quarts des emplois. En milieu urbain, le secteur des services vient en premier lieu avec 62,8% du volume global de l'emploi suivi du secteur de l'industrie avec l'artisanat (20,2%).

Figure 4: Répartition des emplois selon la branche d'activité (%)



Le taux de pluriactivité est estimé à 6,1% au niveau national (figure 5). Selon le milieu de résidence, 7,4% des actifs occupés exercent plusieurs activités en zone rurale. Ils sont 2,5% à Ouagadougou et 3,8% dans les autres milieux urbains. Ce taux est plus faible chez les femmes que chez les hommes. En effet, il est de 8,4% pour les hommes et 4,2% pour les femmes. Globalement, le taux de pluriactivité est plus important chez les populations vivant en milieu rural et chez les actifs occupés de sexe masculin (figure 5).

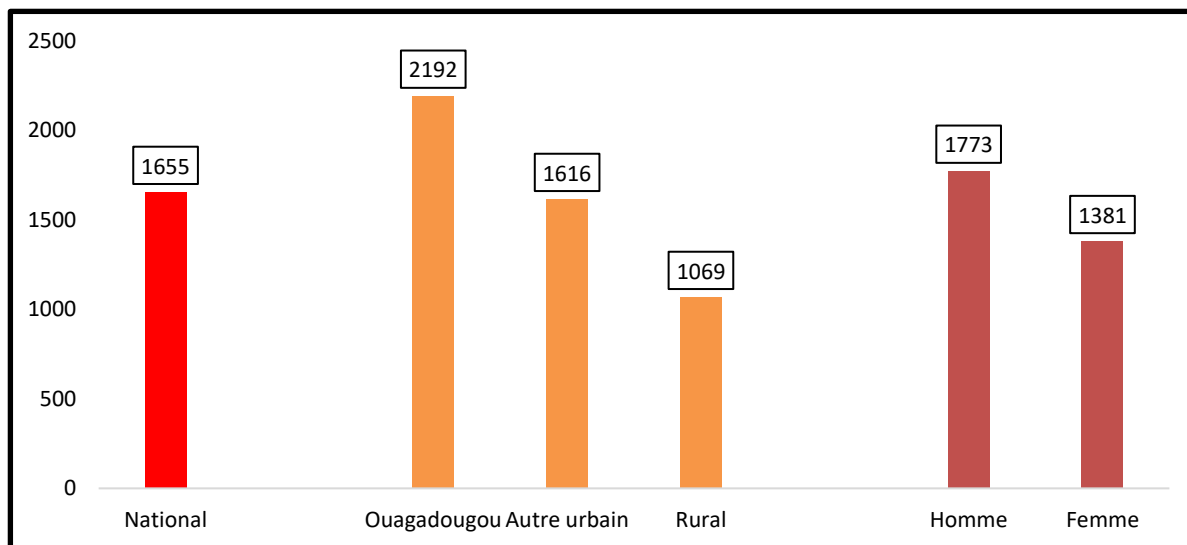
Figure 5: Taux de pluriactivité selon le milieu de résidence



2.1.1.3 Rémunération horaire et salaire mensuel moyen des personnes en emploi

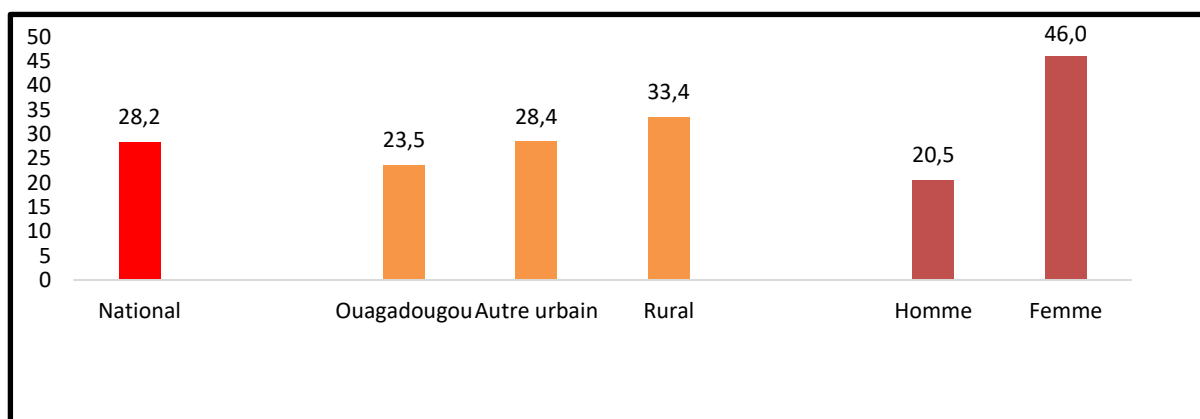
La rémunération horaire moyenne des personnes en emploi connaît des disparités selon le genre et le milieu de résidence. En effet, les personnes en emploi hommes perçoivent une rémunération horaire moyenne plus élevée que les femmes en emploi. Elle est estimée à 1 773 FCFA pour les hommes et 1 381 FCFA pour les femmes. En l'occurrence, le niveau de rémunération horaire moyenne est estimé à 2 192 FCFA pour les personnes vivant à Ouagadougou, 1 616 FCFA pour les personnes résidant dans les autres milieux urbains et 1 069 FCFA pour les personnes vivant en zones rurales (figure 6).

Figure 6: Rémunération horaire moyenne des salariés selon le milieu de résidence et le sexe



Concernant le taux de salaire inférieur au SMIG (30 684 FCFA par mois en vigueur au moment de la collecte des données), il ressort que 28,2 % des travailleurs ont un revenu mensuel inférieur au SMIG (figure 7). A l'image du taux de rémunération horaire moyen, ce sont surtout les travailleurs du milieu rural (33,4%) et les personnes de sexe féminin (46,0%) qui ont les plus bas salaires inférieurs au SMIG (figure 7).

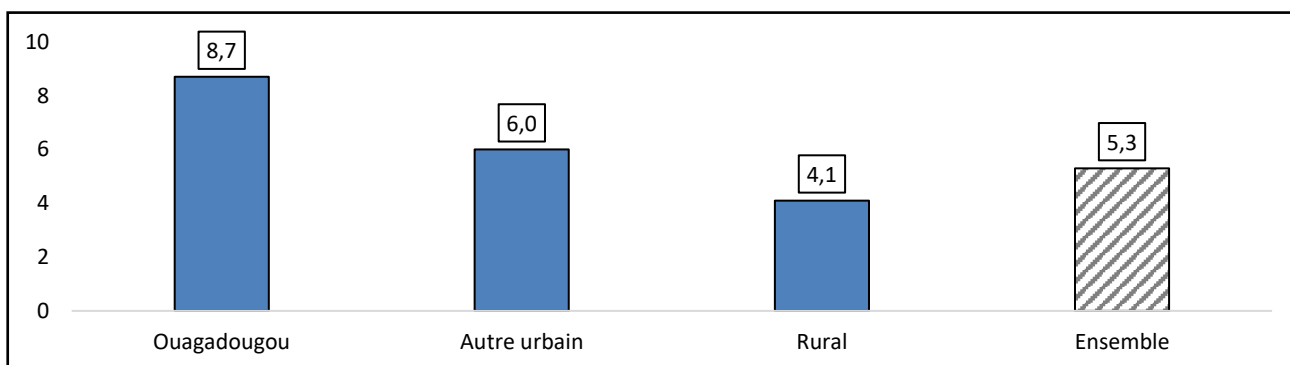
Figure 7: Taux de salaire inférieur au SMIG selon le sexe et le milieu de résidence



2.1.1.4 Chômage

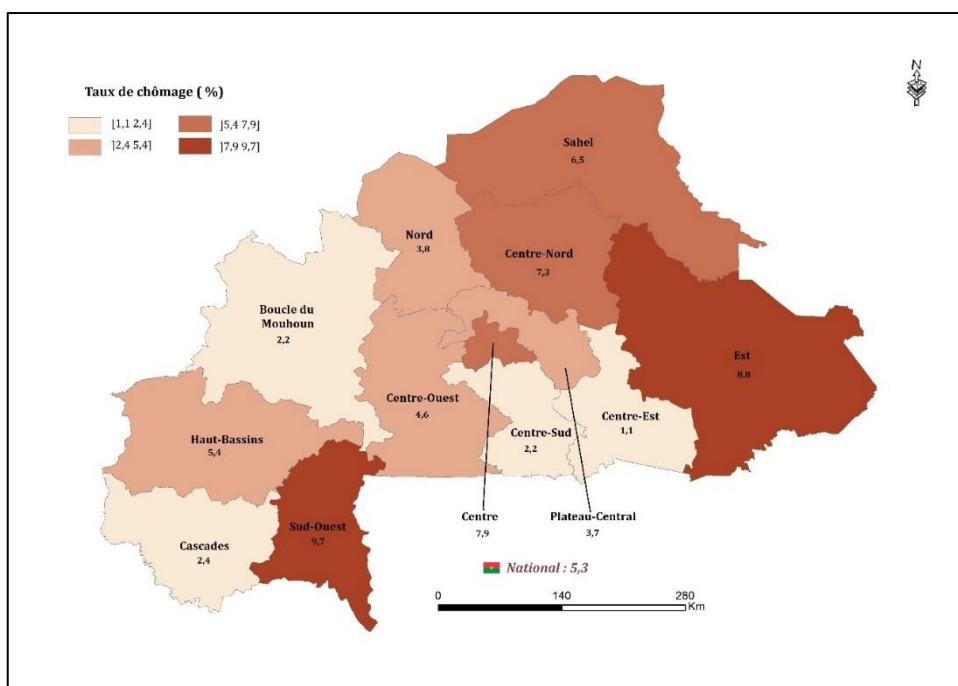
Au Burkina Faso, le chômage touche environ **293 299** personnes âgées de 16 ans ou plus, soit 5,3% de la main d'œuvre (figure 8). Selon le milieu de résidence, le milieu urbain est le plus touché par le chômage que le milieu rural. En moyenne, 7 personnes parmi 100 âgées de 16 ans ou plus sont au chômage au niveau urbain, alors qu'au niveau rural, ce sont environ 4 personnes parmi 100 qui sont au chômage. Ouagadougou qui constitue le plus grand centre urbain du pays est la plus marquée par le chômage (8,7%) que les autres milieux urbains pris ensemble (6%).

Figure 8: Taux de chômage selon le milieu de résidence



Au niveau régional, l'analyse du chômage révèle de fortes disparités (figure 9). En effet, le taux de chômage est le plus bas dans la région du Centre-Est (1,1%) tandis qu'il est le plus élevé dans la région du Sud-Ouest (9,7%). Les régions du Sud-Ouest, de l'Est, du Centre, du Centre-Nord, du Sahel et des Hauts Bassins, sont celles qui ont des taux de chômage supérieurs à la moyenne nationale (5,3).

Figure 9: Taux de chômage selon la région de résidence



Si du point de vue conceptuel, le niveau du chômage au Burkina Faso est bas, la qualité des emplois pourvus, le temps de travail moyen par semaine des employés, les personnes aptes à travailler qui sont sans emplois permettent de relativiser cela. Les estimations de certains indicateurs de qualité de l'emploi présentés dans le tableau 2 comme le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (SU2) et le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle (SU3) accentuent le déficit d'emploi dans le pays. Au niveau national, environ 8 personnes parmi 100 en moyenne sont concernées par le sous-emploi lié au temps de travail et le chômage (SU2). Lorsqu'on prend en compte la main d'œuvre potentielle, ce sont environ 24 personnes parmi 100 en moyenne qui sont d'une part au chômage et qui sont d'autre part, éligibles à l'emploi et qui ne travaillent pas (SU3). En outre, les indicateurs SU2 et SU3 suivent évidemment les mêmes tendances spatiales que le taux de chômage (SU1) par milieu et région de résidence.

2.1.1.5 Chômage et caractéristiques démographiques

L'analyse du chômage en relation avec certaines caractéristiques démographiques comme le sexe et l'âge met en évidence des tendances discriminantes en défaveur des femmes et des jeunes. En effet, le chômage touche plus les femmes que les hommes. Il touche également plus les jeunes (16-24 ans) que les autres groupes d'âge. Au niveau national, 6 femmes âgées de 16 ans ou plus parmi 100 en moyenne sont en situation de chômage. Dans le même ordre, cela concerne 5 hommes. Si globalement, la différence du niveau de chômage des hommes et des femmes est de seulement 1 point à l'avantage des hommes, dans les centres urbains cet écart du niveau de chômage est plus important. Par exemple, dans le grand centre urbain de Ouagadougou, le niveau de chômage chez les femmes est d'environ 10% alors qu'il est de 7% chez les hommes. L'analyse du chômage ne présente pas de différence liée au sexe en milieu rural.

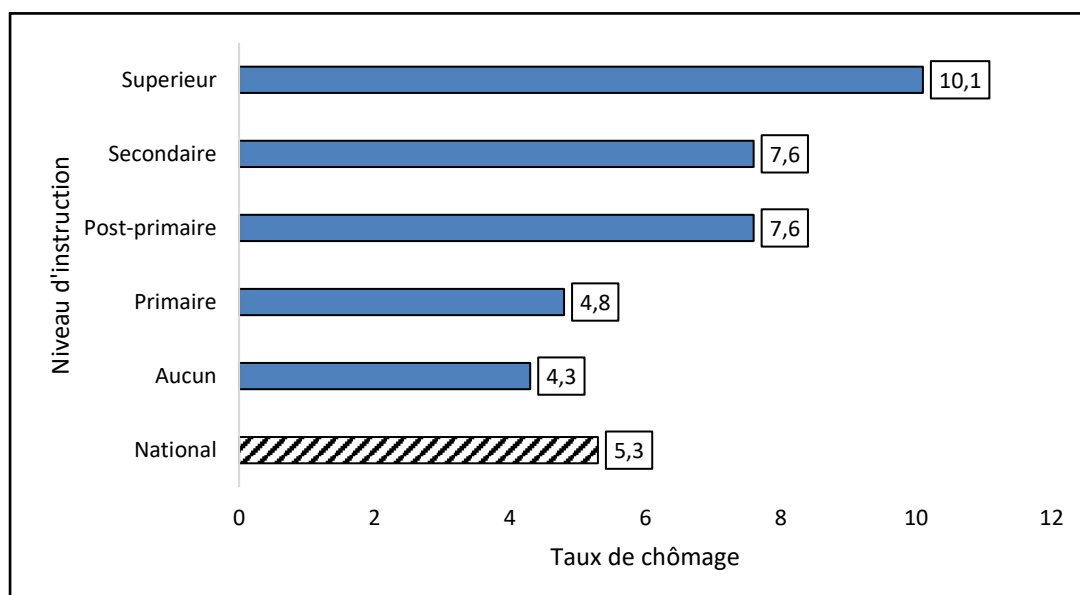
Tableau 3: Taux de chômage par sexe et par groupe d'âge au niveau national et milieu de résidence

	Ouagadougou	Autres urbains	Rural	Ensemble
National	8,7	6	4,1	5,3
Sexe				
Masculin	7,4	4,4	4,3	4,9
Féminin	10,2	8,1	4	5,7
Groupe d'âge				
16-24 ans	14,3	9,1	6,7	8,5
16-35 ans	11,8	8,2	4,8	6,7
36-64 ans	5,5	3,6	3,4	3,8
65 ans et plus	5,5	4,2	4,2	4,4

2.1.1.6 Chômage et niveau d'instruction

L'analyse des données de l'ENB-ESI révèle des disparités dans le chômage selon le niveau d'instruction. Les résultats de la figure 10 montrent que le niveau de chômage augmente avec le niveau d'instruction. Alors que les taux de chômage des niveaux d'instruction les plus bas sont inférieurs à 5%, celui des personnes ayant atteint le supérieur est de deux fois plus élevé. Ainsi, au regard des évidences apportées par l'ENB-ESI, plus le niveau d'instruction de l'individu croît plus il a des difficultés à trouver un emploi probablement du niveau de formation correspondante. Cette situation est révélatrice particulièrement des anomalies de la performance du marché de travail, des capacités de production de l'économie nationale et de l'adéquation formation emploi dans le pays.

Figure 10: Taux de chômage selon le niveau d'instruction



2.1.2. Population hors main d'œuvre

La population hors main d'œuvre est la combinaison des personnes de 16 ans ou plus d'une part, qui ne sont pas disponibles et qui ne cherchent pas un emploi et d'autre part, de la main d'œuvre potentielle. Cette dernière est formée par deux catégories de personnes âgées de 16 ans ou plus. Comme illustré sur le schéma 2, la première catégorie est composée de personnes qui cherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles pour l'occuper dans l'immédiat. La deuxième catégorie concerne les personnes qui sont disponibles pour un emploi dans l'immédiat mais qui ne sacrifient pas une partie ou la totalité de leur temps pour chercher un emploi. En effet, La main d'œuvre potentielle au Burkina Faso est estimée à **1 388 110** personnes, soit 12,4% des 16 ans ou plus.

2.2. Analyse du secteur informel

Ce chapitre porte sur la présentation des indicateurs clés sur les unités de production informelle non agricole. Il est organisé en 2 grands points à savoir la description des unités de production informelle et les caractéristiques de la main d'œuvre des unités de production informelle.

2.2.2 Description des unités de production informelles

2.2.2.1 Caractéristiques économiques des unités de production informelle

Les chefs d'unités de production informelle présentent des profils économiques variés suivant les secteurs d'activité. Les données du tableau 4 montrent que le nombre total d'Unités de Production Informelles (UPI) opérant sur le territoire du Burkina Faso s'élève à 2 624 349, identifiées à partir des activités principales (89%) et secondaires (20,4%).

Le secteur du commerce est le plus représenté avec 42,4 % des UPI, suivi par l'industrie avec 34,2 %, et les services avec 15,7 %. Cette distribution souligne l'importance du commerce dans le secteur informel au Burkina Faso.

Au niveau des UPI issues de la principale activité, le commerce reste également dominant avec une part de 43,3 % du total, suivi par l'industrie avec 33,5%. Cette tendance est inversée au niveau des UPI de l'activité secondaire, où les activités de transformation sont plus importantes (39,7 %) suivies du commerce (34,1%).

Tableau 4: Répartition des unités de production informelle

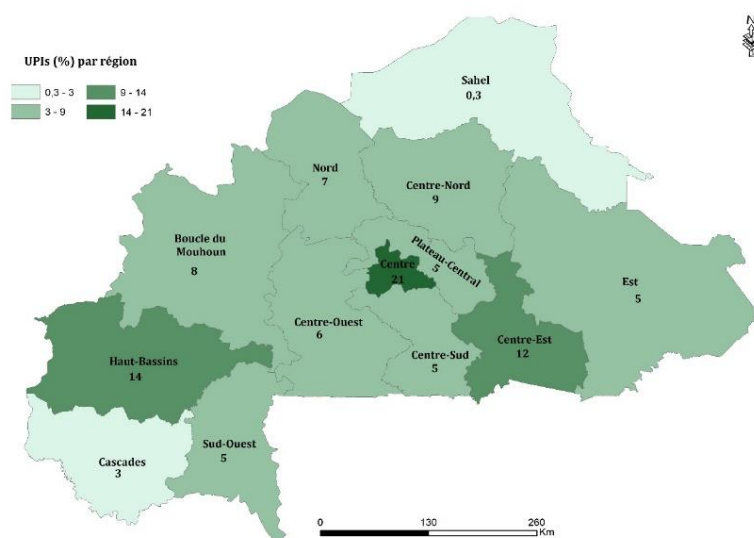
	Secteurs	Effectif	
Activités principales	Primaire	178324	7,6
	Industrie	789343	33,5
	Commerce	1019068	43,3
	Service	366116	15,6
	Sous total	2352851	100,0
Activités secondaires	Primaire	25693	9,5
	Industrie	107914	39,7
	Commerce	92560	34,1
	Service	45331	16,7
	Sous total	271498	100,0
Total	Primaire	204017	7,8
	Industrie	897258	34,2
	Commerce	1111628	42,4
	Service	411446	15,7
	Burkina Faso	2 624 349	100,0

2.2.2.2 Caractéristiques géographiques des unités de production informelle

Il est observé des disparités régionales dans la disponibilité des UPI comme l'illustre la figure 11. En effet, l'analyse cartographique du secteur informel révèle une concentration remarquable des UPI dans les régions du Centre (20,7 %), des Hauts-Bassins (13,9 %) et du Centre-Est (11,7 %), indiquant des dynamiques économiques importantes dans ces zones.

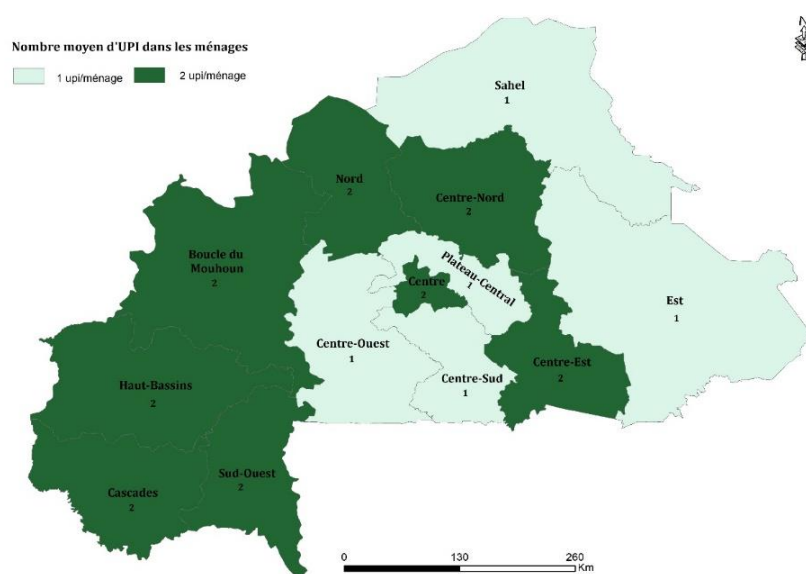
En revanche, les régions des Cascades, du Plateau Central et du Sud-Ouest présentent une faible proportion d'UPI. Par exemple, ces trois régions contribuent respectivement de 3,2 %, 4,5 % et 4,7 % à l'ensemble des UPI du pays.

Figure 11: Répartition des UPI par régions



Concernant la répartition des UPI par ménage au niveau régional, la figure 12 met en évidence d'importantes disparités. En moyenne, on enregistre une UPI par ménage dans les régions du Centre-Ouest, du Centre-Sud, de l'Est, du Plateau Central et dans le Sahel urbain. En revanche, dans les autres régions, chaque ménage dispose en moyenne, de deux UPI. Cette variation peut être attribuée à des facteurs contextuels tels que la densité de la population, les opportunités économiques locales et les conditions sociales spécifiques à chaque région.

Figure 12: Répartition des UPI par ménage au niveau régional



2.2.3 Caractéristiques de la Main d'œuvre dans les unités de production informelles

Les caractéristiques de la main d'œuvre des UPI sont analysées suivant le secteur d'activité, les facteurs socio-démographiques et la répartition régionale. En effet, sur chacun des trois niveaux d'analyse, des caractéristiques particulières de la main d'œuvre au niveau des unités de production informelle ont été mises en évidence.

2.2.3.1 Caractéristiques de la Main d'œuvre par secteur d'activité des unités de production informelle

L'emploi dans le secteur informel non agricole au Burkina Faso est principalement occupé par les travailleurs indépendants comme présenté dans le tableau 5.

L'analyse de la composition de cette main-d'œuvre permet une meilleure compréhension de l'ampleur de l'économie informelle, ce qui est essentiel pour une gestion efficace des politiques économiques, notamment les politiques d'emploi.

Il est dénombré 4 197 178 personnes employées dans le secteur informel, soit un ratio de 1,6 personne par UPI au niveau national. Ces travailleurs sont principalement actifs dans le commerce (39,4 %), suivi par les activités de transformation (35,7 %) et les services (16,6 %).

Dans le secteur du commerce, la majorité des travailleurs sont engagés dans la vente en détail (77,9 %), suivie par la vente en gros (14,3 %) et les activités d'entretien et de réparation (7,8 %). Quant aux activités de transformation, elles sont principalement axées sur la fabrication (71,4 %), suivies des activités extractives (15,2 %) et de la construction (12,9 %). Les activités de distribution informelle emploient relativement peu de personnes.

Dans le secteur des services, la main-d'œuvre est principalement concentrée dans les services non classés (40,8 %), suivis par les services d'hébergement et de restauration (31,4 %) et les services de transport (10,1 %). Les autres services contribuent de manière marginale à l'emploi informel.

Cette répartition de la main-d'œuvre informelle par secteur d'activité souligne les principales activités économiques qui animent le secteur informel, mettant en lumière l'importance du commerce de détail dans l'emploi informel au Burkina Faso.

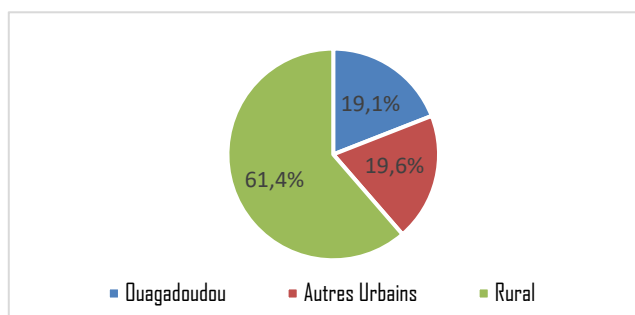
Tableau 5: Répartition de la main d'œuvre des UPI par secteur d'activité et branche d'activité

Branche activité dans le secteur informel	Effectif	%	par secteur
Primaire	348488,3	8,3	100,0
Agriculture, Élevage, Chasse et activité	298941,4	7,1	85,8
Sylviculture, Exploitation forestière e	49387,4	1,2	14,2
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	159,5	0,0	0,0
Industrie	1497348,3	35,7	100,0
Activités extractives/mines	227683,9	5,4	15,2
Activités de fabrication	1068375,7	25,5	71,4
Activités de production et distribution	13637,6	0,3	0,9
Activités de production et distribution	717	0,0	0,0
Activités de construction	186934,1	4,5	12,5
Commerce	1652621,7	39,4	100,0
Commerce et réparation des pièces auto	128391,2	3,1	7,8
Commerce de gros	236668,5	5,6	14,3
Commerce de détail	1287562	30,7	77,9
Service	698719,7	16,6	100,0
Activités de transport	70640,5	1,7	10,1
Activités d'entreposage	4626,5	0,1	0,7
Activités d'hébergement et de restauration	219516,9	5,2	31,4
Activités de l'information et de communication	6499,8	0,2	0,9
Activités immobiliers	5212,3	0,1	0,7
Activités spécialisés, scientifiques	2526,3	0,1	0,4
Activités de services de soutien et de	23964,2	0,6	3,4
Enseignement	8634,4	0,2	1,2
Activités pour la santé humaine etc	17559,1	0,4	2,5
Activités artistiques, sportives et etc	32030,7	0,8	4,6
Autres activités des services	284825,9	6,8	40,8
Activités spéciales des ménages	22683,1	0,5	3,2
Burkina Faso	4 197 178	100,0	600,7

2.2.3.2 Caractéristiques socio-démographiques des employés dans les unités de production informelle

Les données de la figure 13 révèlent des disparités importantes dans la composition de la main-d'œuvre des UPI selon le milieu de résidence. Il est observé que 61,4% des employés d'UPI résident en milieu rural. Les UPI situées à Ouagadougou et dans d'autres zones urbaines emploient respectivement 19,1% et 19,6% des travailleurs d'UPI. Cette répartition souligne l'importance de l'économie informelle dans les zones rurales, où les UPI jouent un rôle crucial dans la création d'emplois.

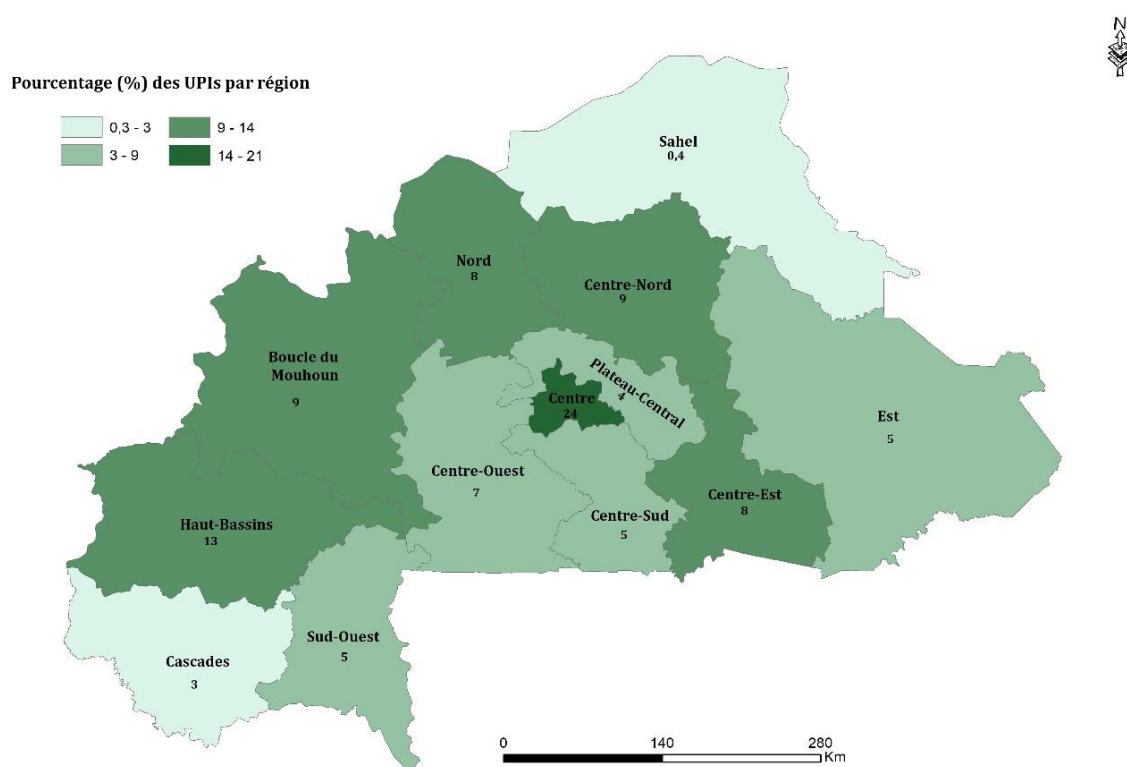
Figure 13: Répartition de la main-d'œuvre des UPI selon le milieu de résidence



2.2.3.3 Caractéristiques géographiques de la main d'œuvre des UPI

Les 4 197 178 emplois générés dans les UPI enregistrés au niveau national présentent des disparités régionales. En effet, la répartition de ces emplois par région révèle que ce sont les régions du Centre et des Hauts-Bassins qui absorbent la plus grande part de la main-d'œuvre, représentant respectivement 24,4% et 12,6%. Cette concentration de la main-d'œuvre dans ces deux régions est cohérente avec la prédominance des UPI dans ces zones. Les régions du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Centre-Est affichent des contributions significatives à l'emploi informel, employant chacune respectivement 9,1 %, 9,0 % et 8,0 % de la main-d'œuvre du secteur informel.

Figure 14: Répartition de la main d'œuvre des UPI par région



2.2.4 Sources de financement des unités de production informelle

Le lancement d'activités informelles implique généralement l'obtention d'un capital, pouvant provenir de diverses sources telles que l'épargne personnelle, des emprunts, l'héritage ou encore la contribution d'associés.

L'analyse des données présentées (tableau 6) révèle que la source de financement du capital au démarrage des UPI est principalement l'épargne personnelle (63,3%) et les contributions de proches (15,4%). En revanche, les contributions des tontines et les prêts bancaires restent relativement faibles, chacune représentant seulement 1%. Les autres sources de financement, y compris la contribution des associés, sont presque négligeables, chacune contribuant à moins de 1% du capital au démarrage.

La structure du financement du capital de départ est la même quel que soit le milieu de résidence, avec quelques variations mineures. En milieu rural, l'épargne personnelle demeure la principale source de financement du capital au démarrage (67,7%) et des dons ou héritages (14%). Les prêts obtenus auprès d'amis ou de membres de la famille constituent la troisième source de financement des UPI.

À Ouagadougou et dans d'autres zones urbaines, les tendances sont similaires. La part de l'épargne personnelle comme source de financement est respectivement de 56,3% et 53,7%, suivie des prêts

auprès d'amis ou de membres de la famille, représentant respectivement 24,1 % et 22,9 %. Ces résultats soulignent la prédominance de l'épargne personnelle en tant que ressource cruciale pour le démarrage d'activités informelles, renforçant la nécessité d'explorer des mécanismes alternatifs de financement pour soutenir le secteur informel. Malgré la prédominance du secteur informel dans l'économie du Burkina Faso, ce secteur manque d'appui conséquent de la part des institutions financières.

Tableau 6: Structure de la source de financement au Burkina Faso

Milieu de résidence et source de financement	Ouagadougou	Autres Urbains	Rural	Femme	Masculin	National
Épargne propre	56,3	53,7	67,7	58,4	70,6	63,3
Prêts de la part des amis/parentés	24,1	22,9	11,2	17,4	12,5	15,4
Contribution des associés	1,4	0,5	0,5	0,5	0,9	0,7
Prêts bancaires auprès des particuliers (informel)	0,6	0,4	0,2	0,2	0,4	0,3
Tontines	0,6	1,7	0,9	1,1	0,8	1,0
Institutions de microfinances	1,6	1,0	0,8	1,5	0,1	1,0
Don/ Héritage	0,2	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2
Autre (spécifier)	11,5	14,3	14,4	16,0	10,9	14,0
	3,7	5,2	4,1	4,7	3,6	4,2

Conclusion

L'enquête nationale de base sur l'emploi et le secteur informel (ENB-ESI) est la première composante du système d'enquêtes permanentes sur l'emploi et le secteur informel dont l'objectif global est d'analyser de manière continue l'emploi, le chômage et le secteur informel. La collecte des données de l'ENB-ESI a été réalisée de janvier à avril 2023 et a couvert 12 904 ménages. L'analyse préliminaires des données a permis de produire quelques indicateurs du marché du travail et du secteur informel. Ainsi, elle a permis d'apprécier le taux d'emploi national estimé à 46,7% et le niveau du taux de chômage national à 5,3%. Au niveau du secteur informel les résultats de l'enquête identifient 2 624 349 unités de production informelle, à partir des activités principales et secondaires de la population.

Suivant les secteurs d'activité, le commerce est le plus représenté avec 42,4% des unités de production informelle, suivi par l'industrie avec 34,2%, et les services avec 15,7%. Par ailleurs, les résultats préliminaires sur l'emploi et le secteur informel ont permis de mettre en évidence d'importantes disparités suivant certaines caractéristiques socio-démographique, économique et géographique. Des analyses complémentaires sont attendues pour contribuer davantage à la connaissance du marché du travail et du secteur informel au Burkina Faso.

Annexe

Encadré 1 : Base de sondage

La base de sondage retenue pour l'ENB-ESI est issue du cinquième RGPH réalisés en 2019 par l'INSD.

Elle comprend 23 776 ZD non vides et des informations sur leur identifiant, leur milieu de résidence (urbain ou rural), leur taille en ménages et en population par sexe. Du fait des effets de l'insécurité ayant occasionné des déplacés dans certaines localités du pays, la base de sondage a été apurée afin d'obtenir une base de sondage secondaire de tirage de 19806 ZD, où les perturbations générées par les effets de l'insécurité sont les moindres et garantissant une plausible accessibilité par les équipes de collecte des données.

De l'exploitation de la base de sondage, il en ressort au total 290 communes et arrondissements et 5668 secteurs et villages éligibles pour le tirage de l'échantillon de l'ENB-ESI.

Encadré 2 : Echantillonnage des ménages

- *L'ENB-ESI est mise en place pour être représentatif aux niveaux National, Urbain, Rural et pour chacune des 13 régions administratives du Burkina Faso. Ces niveaux de représentativités définis sont nécessaires pour les besoins de planification et des politiques surtout en ce qui concerne l'emploi et le secteur informel.*
- *La taille de l'échantillon théorique de l'ENB-ESI est de 1204 ZD et de 14 448 ménages. 90% de cet échantillon théorique a été couvert à la fin de la collecte des données. En effet, la méthode d'allocation optimale de Neyman a permis de faire la répartition de l'échantillon théorique suivant les différentes strates tel que présenté dans le tableau 8.*
- *Un sondage aréolaire stratifié et à 2 degrés a été opéré.*

Premier degré

Au premier degré, un échantillon stratifié de 1024 ZD a été sélectionné à partir de la base de sondage finale des ZD conformément à la répartition de l'échantillon indiquée dans le tableau 1. En effet, l'unité primaire de sondage est la ZD telle que définie pour le RGPH 5. Dans chaque strate, les ZD échantillons ont été sélectionnés avec des probabilités proportionnelles à leur taille. En outre, la taille d'une ZD ou mesure de la taille (MT) est définie par le nombre de ménages qu'elle contient au moment du RGPH 5 de 2019.

Second degré

Après la sélection des ZD au premier degré, les documents cartographiques et les listes de ménages de chaque ZD sélectionnée ont été mis à jour pendant l'opération de repérage des ZD et de dénombrement des ménages. Cette liste mise à jour des ménages a servi de base de sondage pour la sélection des ménages au deuxième degré.

- *Au deuxième degré, un échantillon de 15 ménages en moyenne a été sélectionné par ZD dont 12 admis à la collecte des données et 3 ménages de remplacement au besoin. Il s'agit là, d'une sélection systématique à probabilité égale de 15 ménages dans la grappe*

Tableau 7: Echantillon de ZD tirées et couverture de la collecte par région et milieu de résidence

Région	Échantillon tiré			Échantillon couvert			Taux de couverture
	Urbain	Rural	Total région	Urbain	Rural	Total région	Région
Boucle du Mouhoun	12	96	108	11	83	94	87,0%
Cascades	16	56	72	16	51	67	93,1%
Centre	104	28	132	104	26	130	98,5%
Centre Est	16	68	84	16	63	79	94,0%
Centre Nord	14	94	108	14	88	102	94,4%
Centre Ouest	20	92	112	20	79	99	88,4%
Centre Sud	8	56	64	8	50	58	90,6%
Est	19	113	132	19	101	120	90,9%
Hauts Bassins	45	55	100	45	50	95	95,0%
Nord	21	63	84	21	63	84	100,0%
Plateau Central	8	52	60	8	52	60	100,0%
Sahel	27	53	80	27	0	27	33,8%
Sud-Ouest	23	45	68	23	45	68	100,0%

Encadré 3 : Outils de collecte des données, personnel, formation et déploiement des équipes, collecte des données et couverture de l'échantillon

• **Outils de collecte des données**

L'ENB-ESI comporte neuf (09) outils clés utilisés pour la collecte des données. Il s'agit :

- *du document de méthodologie de la collecte de données ;*
- *de la fiche de dénombrement des ménages qui permet d'identifier les logements et les ménages dans les zones de dénombrement tirées ;*
- *du questionnaire et du manuel de l'agent sur la collecte des données sur les ménages. Le questionnaire ménage est adressé principalement aux chefs de ménages ou aux individus du ménage ayant une très bonne connaissance et des informations pertinentes sur le ménage.*
- *du questionnaire et du manuel de l'agent sur la collecte des données sur l'emploi. Le questionnaire emploi est adressé aux individus du ménage âgés de 10 ans ou plus.*
- *du questionnaire et du manuel de l'agent sur la collecte des données sur les unités de production informelle (UPI). Le questionnaire UPI est adressé principalement aux individus détenteurs d'au moins une UPI.*
- *de l'application SIG Qfield de géolocalisation des zones de collecte et de contrôle qualité des données. Une des innovations majeures de cette opération est l'intégration des systèmes d'information géographique (SIG) pour les besoins de repérage, d'identification et de contrôle qualité. Il a permis principalement aux équipes de collecte de faire une bonne lecture des zones d'étude et de collecter des informations fiables et utilisables.*

- **Personnel de collecte, formation et déploiement des équipes**

Le personnel de collecte des données de l'ENB-ESI est composé de coordonnateurs, de directeurs d'enquête, de superviseurs terrain, de contrôleurs terrain, des agents enquêteurs et des agents d'appui. Hormis les agents enquêteurs et des chauffeurs complémentaires, le reste du personnel de l'opération est composé des acteurs du système statistique national. Ainsi, 162 agents enquêteurs ont participé à la collecte des données

En outre, le travail des équipes a été organisé en des sous groupes de 3 agents enquêteurs et un contrôleur terrain. Au total 54 équipes (3 agents enquêteurs et 1 contrôleur) ont été formées pour couvrir la collecte des ménages dans les 1204 ZD réparties sur l'ensemble du territoire national. Ces équipes sont suivies dans l'ordre hiérarchique par les superviseurs, les directeurs d'enquête et les coordonnateurs. Afin de s'assurer du bon fonctionnement du dispositif de collecte des données, les 54 équipes ont d'abord été déployées sur la strate du centre (Ouagadougou). Les résultats satisfaisants de ce premier déploiement ont permis de répartir l'ensemble des ZD à couvrir entre les 54 équipes pour l'administration dans l'ordre des différents questionnaires ménage, emploi et UPI et ce, sur l'ensemble du territoire national.

Collecte des données et couverture de l'échantillon

La collecte des données s'est tenue sur une période de 4 mois (janvier à avril 2023) avec des tests préliminaires en décembre 2022. A l'issue des 4 mois de collecte, 1 083 ZD ont été couvertes. Soit un taux de couverture de 90% de l'échantillon tiré. En effet, les taux de couverture pour les milieux urbain et rural sont respectivement de 99,7% et de 86,3%. Le tableau 1 présente les taux de couverture par strate de l'échantillon de l'ENB-ESI. Il est important de noter que le milieu rural de la région du sahel n'a pas été couvert à cause des difficultés d'accès liées aux activités terroristes accrues dans cette zone du pays au moment de la collecte des données. L'examen fait des données recueillies dans le milieu urbain de la strate région du sahel montre qu'elles sont représentatives pour produire des indicateurs pertinents sur ladite zone.

Encadré 4 : Traitement, pondération et analyse des données

Traitement des données

Le traitement des données a été réalisé sur trois domaines : ménage, emploi et unité de production informel. L'ensemble du processus de traitement a consisté (i) en la vérification de la cohérence des modalités, des sections d'un questionnaire pour l'ensemble des unités d'observation, (ii) en la vérification de la cohérence des trois questionnaires (ménage, emploi et upi) pour l'ensemble des unités d'observation, (iii) en la correction de toutes les incohérences détectées à la suite des vérifications.

Une grande partie des travaux de traitement a porté sur la recodification des branches d'activités. Pour ce faire, les équipes de traitement ont examiné en détail les descriptions des branches d'activités, les professions, les secteurs d'activité et le type de local de l'activité afin de garantir la cohérence avec les différentes branches d'activités. Cette opération a été effectuée aussi bien pour les unités en emploi que pour les UPI. L'activité de traitement s'est ensuite poursuivie par l'identification et le traitement des listes d'erreurs. En effet, des incohérences ont été identifiées suivant les différentes sections du questionnaire emploi et UPI. Une analyse détaillée des listes d'erreurs a permis de corriger les données soit en utilisant des programmes de suppression, soit en procédant à des corrections directes soit en utilisant d'autres techniques d'imputation.

Ces travaux de traitement et d'apurement ont abouti à l'établissement d'une base stable et exploitable pour les données des ménages, des emplois et des UPI.

Pondération des données

Trois unités sont concernées par la pondération. Il s'agit des ménages, des individus concernés par l'emploi et des unités de production informelle. Les différents poids calculés sur ces unités permettent de faire des extrapolations de résultats sur les niveaux géographiques de représentativités retenus.

Analyse des données

L'analyse des données de l'ENB-ESI a été réalisée conformément aux différents cadres nationaux sur le plan réglementaire, politique et législatif de l'emploi au Burkina Faso. Cependant, pour le calcul des indicateurs, les analyses se sont basées sur les normes d'AFRISTAT et les recommandations de la 19^{ème} conférence internationale des statisticiens du travail. Ces considérations ont permis de produire des indicateurs répondant aux normes nationales et internationales. Par exemple, en matière d'analyse du marché du travail, le Burkina Faso suit les individus âgés de 16 ans ou plus alors qu'au niveau international, l'analyse porte sur les individus âgés de 15 ans ou plus. La présente note de synthèse porte sur quelques indicateurs clés du marché du travail.

Encadré 5 : Identification et mesure du travail, de l'emploi, et du secteur informel

L'emploi est l'une des cinq (05) formes du travail comme présenté dans le schéma 1. Ces cinq formes du travail sont :

3. **le travail de production pour la consommation personnelle**¹ « Toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, ont effectué toute activité destinée à produire des biens ou fournir des services pour leur usage final propre » ;
4. **les personnes en emploi**² « Toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, étaient engagées dans toute activité visant à produire des biens ou à fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit » ;
les personnes dans le travail en formation non rémunéré³ « Toutes les personnes en âge de travailler qui durant une courte période de référence ont exercé toute activité non rémunérée pour produire des biens ou fournir des services pour des tiers en vue d'acquérir une expérience professionnelle ou des qualifications sur le lieu de travail dans un métier ou une profession » ;
les personnes dans le travail bénévole⁴ « Toutes les personnes en âge de travailler qui, durant une courte période de référence, ont réalisé toute activité non rémunérée non obligatoire pour produire des biens ou fournir des services pour des tiers ». Le travail bénévole est « non obligatoire » c'est-à-dire sans aucune obligation civile, légale ou administrative.
5. **les autres activités de travail productives**⁵ « autres activités de travail productives » comme le service communautaire non rémunéré ou le travail non rémunéré réalisé par des prisonniers lorsque imposés par un tribunal ou autorité semblable, et le service militaire ou le service civil alternatif non rémunérés, peuvent être traitées comme une forme distincte de travail pour la mesure (en tant que travail obligatoire non rémunéré réalisé pour des tiers).

¹ Paragraphe 27, Résolution I (19e CIST, 2013)

² Paragraphe 27, Résolution I (19e CIST, 2013)

³ Paragraphe 33, Résolution I (19e CIST, 2013)

⁴ Paragraphe 37, Résolution I (19e CIST, 2013)

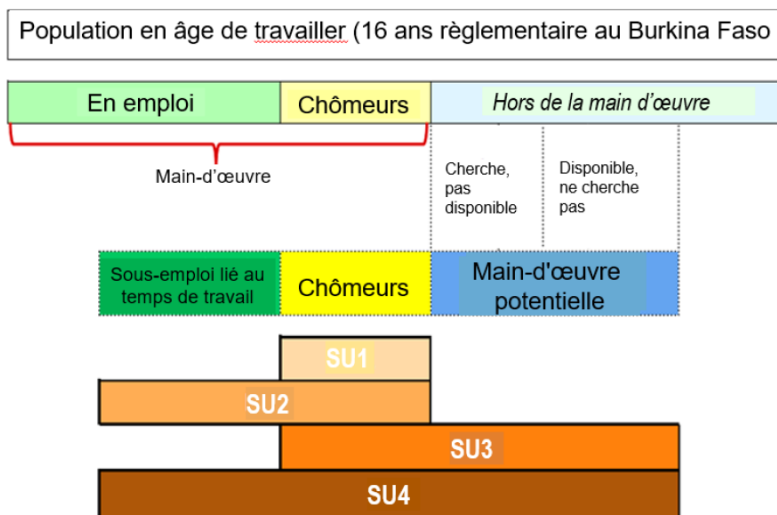
⁵ Paragraphe 8, Résolution I (19e CIST, 2013)

Schéma 1: cinq (05) formes de travail

Destination envisagée	Pour usage final propre		A l'usage d'autrui				
Formes de travail	Travail de production pour la consommation personnelle		Emploi (travail réalisé en échange d'une rémunération ou d'un profit)	Travail en formation non rémunéré	Autres activités de travail productives*	Travail bénévole	
	de services	de biens				Dans des:	
						unités du marché et hors du marché	ménages pour produire des biens des services
Liens avec le SCN 2008			Activités à l'intérieur du domaine de la production du SCN				
			Activités à l'intérieur du domaine de la production générale du SCN				

* c'est-à-dire le travail obligatoire non rémunéré réalisé pour des tiers.

Schéma 2: indicateurs de la sous-utilisation de la main d'œuvre selon la résolution I de la 19 eme CIST, 2013



Encadré 6 : Identification et mesure du secteur informel

Le secteur informel est défini par la 15ème CIST en 1993 et redéfini récemment en 2023 par la 21ème CIST. Les entreprises du secteur informel comprennent les entreprises familiales pour compte propre et celles qui emploient du personnel rémunéré. Il est précisé que toutes ces entreprises doivent produire des biens ou des services marchands. Le critère de destination des produits vient donc s'ajouter à l'identification des entreprises du secteur informel.

Deux autres critères s'ajoutent à la définition des entreprises du secteur informel. Il s'agit du type d'activités économiques et de la taille de ces entreprises. Mais pour des raisons de comparaison internationale, seuls les critères de non-enregistrement, du non tenu de la comptabilité et de la production marchande seront considérés comme les plus importants depuis le SCN 2008 (Système de comptabilité nationale).

Non enregistrement des unités de production : l'enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une unité de production pour sortir de l'informel requiert la possession d'un identifiant fiscal unique et un cahier de comptabilité formelle.

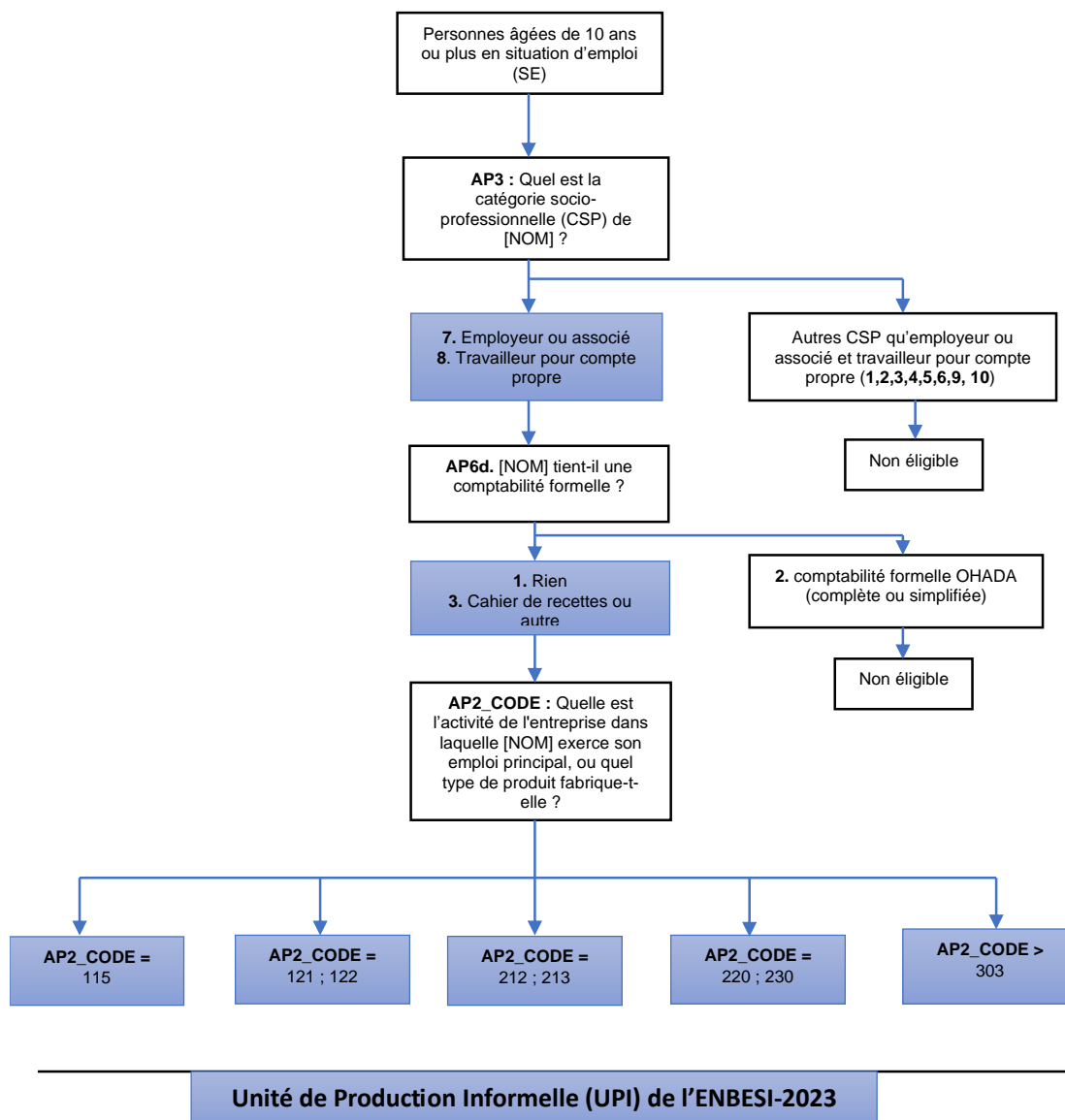
Non tenue de la comptabilité écrite et formelle : il faudra considérer le système de comptabilité d'entreprise en vigueur dans les pays ou dans les zones d'intégration auxquelles ils appartiennent. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation.

Production des biens et services marchands : selon la résolution de la 19^{ème} CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et dans leurs objectifs de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou du SCN 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas ces biens sont exclues du secteur informel.

De façon opérationnelle, l'algorithme de mesure des unités de production informelle est présenté dans le schéma 3.

Schéma 3 : Identification et mesure d'une UPI

Schémas d'identification d'une UPI dans la section activité principale (AP)



Encadré 7 : Concepts au niveau de l'emploi

- **Emploi** : est considérée en situation d'emploi (précédemment appelé actif occupé) une personne en âge de travailler qui au cours d'une semaine de référence ou des sept (07) derniers jours s'est engagée ne serait-ce qu'une heure dans une activité visant à produire des biens ou des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.
- **Emploi informel** : De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie (le paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ; les congés de maladie rémunérés ; les congés annuels rémunérés ou une compensation éventuelle).

- **Sous-emploi lié au temps de travail** : Les personnes en sous-emploi lié au temps de travail sont définies comme toutes les personnes en emploi qui, durant une courte période de référence, souhaitent travailler davantage d'heures, dont le temps de travail effectué, tous postes de travail confondus, était inférieur à un seuil d'heures spécifié et qui étaient disponibles pour faire davantage d'heures si la possibilité existait de travailler plus.
- **Chômeur** : Personne sans emploi, n'ayant pas travaillé ne serait-ce qu'une heure lors de la semaine précédant le passage de l'agent enquêteur contre une rémunération ou un profit, ayant recherché un emploi au cours du mois précédant le passage de l'agent enquêteur et se déclarant disponible pour prendre un emploi dans un délai de 15 jours.
- **Main d'œuvre** : C'est une fraction de la population en âge de travailler pourvue d'un emploi ou en situation de chômage sur une période de référence définie.
- **Main d'œuvre potentielle** : Elle est constituée des demandeurs d'emploi non disponibles et des demandeurs potentiels disponibles dont les demandeurs d'emploi découragés. C'est une sous-catégorie des personnes hors de la main-d'œuvre.
- **Sous-utilisation de la main-d'œuvre** : Elle regroupe la situation des personnes en sous-emploi liée à la durée du travail, au chômage ou appartenant à la main d'œuvre potentielle.
- **Taux d'activité (taux de participation à la main d'œuvre)** : Rapport entre l'ensemble de la main d'œuvre et la population en âge de travailler.
- **Taux de chômage (SU1)** : Rapport entre le nombre de chômeurs et la main-d'œuvre.
- **Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage (SU2)** : le nombre de personnes en situation de sous-emploi lié au temps de travail et du chômage rapporté à la main d'œuvre.
- **Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU3)** : le nombre de personnes en situation de chômage et de main-d'œuvre potentielle rapporté à la main d'œuvre élargie. La main d'œuvre élargie étant la somme de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle.
- **Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)** : Rapport du nombre de personnes en situation de sous-emploi lié au temps de travail, de chômage et de main d'œuvre potentielle à la main d'œuvre élargie.
- **Taux de salarisation** : désigne le nombre d'emplois salariés sur le nombre total d'emplois.
- **Taux de pluri-emploi** : c'est le rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires, au nombre de personnes en emploi.
- **Taux d'emploi** : Rapport du nombre d'actifs occupés à l'effectif de la population en âge de travailler.
- **Part des emplois du secteur informel** : Rapport entre le nombre de personnes en emploi dans le secteur informel et le nombre total de personnes en emploi.
- **Proportion de l'emploi informel dans le secteur non agricole** : Rapport entre le nombre de personnes en emploi informel dans le secteur non agricole et le nombre total de personnes en emploi dans le secteur non agricole.
- **Jeunes de 16-24 ans ni dans le système éducatif, ni dans l'emploi et ni en formation (NEET)** : rapport entre le nombre de jeunes de 16-24 ans qui ne sont ni dans le système éducatif ni dans l'emploi et le nombre total des jeunes de 16-24 ans.

Encadré 8 : Concepts au niveau du secteur informel

- **Secteur informel** : c'est le secteur d'activités attribué à toute entreprise de production de biens et services marchands non agricoles, qui ne possède pas d'identifiant unique financier (IFU) et qui ne tient pas de comptabilité écrite et formelle.
- **Unité de production** : Unité élémentaire, mobilisant des facteurs de production (travail, capital) pour générer une production et une valeur ajoutée au sens de la comptabilité nationale.
- **Unité de production informelle (UPI)** : Unité de production au sens de la définition qui précède et qui de plus a comme chef/promoteur un indépendant (employeur ou associé, travailleur pour propre compte), exerçant en activité principale ou secondaire, une activité pour laquelle l'unité de production ne tient pas de comptabilité formelle (au sens du plan comptable : OHADA, etc..) et/ou n'a pas de numéro de contribuable.
- **Production** : La production est une activité exercée sous la responsabilité, le contrôle et la gestion d'une unité de production, qui met en œuvre des entrées (travail, capital, biens et services) dans le but de produire des sorties (biens et services).
- **Capital** : Valeur au coût de remplacement de l'ensemble des biens durables (terrains, locaux, véhicules, mobilier, machines, outillage, etc.) utilisés dans le processus de production.
- **Investissement** : Valeur des équipements ou matériels acquis au cours des douze mois ayant précédé le passage de l'agent enquêteur.
- **Main d'œuvre dans le secteur informel** : le nombre total de personnes employées dans les UPI.
- **Employeur (ou patron)** : Individu travaillant pour son propre compte ou avec un ou plusieurs associés, occupant un emploi à titre indépendant, et qui emploie une ou plusieurs personnes salariées dans son unité.
- **Propre compte** : Personne occupant un emploi à titre indépendant, mais qui n'emploie aucun salarié et peut néanmoins travailler avec des aides familiaux et/ou des apprentis.
- **Salarié** : Individu ayant un emploi rémunéré en espèces et/ou en nature de façon régulière et selon une périodicité définie, titulaire d'un contrat de travail, explicite ou implicite, avec le même employeur continûment.